



concours «main dans la main»

édition 2008-2010

Concept

Etat au 2 septembre 2008

En bref

1. Organisation

Institution responsable: *Fondation Ethique Planétaire - Suisse* (ci-après *FEP*; www.weltethos.org – site internet avec section en français)

Personnes de contact:

- Mark Haltmeier, secrétaire, rue des Sablons 32, 2000 Neuchâtel, tél. 032 724 53 04, secretariat@mdlm.ch
- Heinz Müller, président, Kurhausstrasse 84, 8032 Zürich, tél. 044 252 66 78, compta@mdlm.ch

2. Le projet en bref

Ce concours vise à sensibiliser les enseignants et les élèves aux enjeux éthiques inhérents à une société multiculturelle. Il invite les écoles (primaire, secondaires 1 et 2, écoles professionnelles) de l'ensemble de la Suisse romande à s'engager dans des démarches créatives encourageant le dialogue interculturel et interreligieux. D'un point de vue pédagogique, il veut renforcer les compétences sociales et relationnelles des élèves au service d'un «mieux-vivre ensemble» – tant à l'école que dans le cercle familial et en société – fondé sur le respect d'autrui. Il sera encadré par un jury d'une dizaine d'experts, issus de tous les cantons romands et représentant les principaux acteurs, réseaux et institutions de l'enseignement.

Les participants devront se référer aux fondements éthiques et humanistes de la Déclaration intitulée «*Vers une éthique planétaire*» du Parlement des religions du monde.

3. Matériel disponible en français

- Cahier «*Religions du monde – Paix mondiale – Ethique planétaire*»
- Déclaration «*Vers une éthique planétaire*»
- Dépliant présentant la *FEP*
- Exposition «*Religions du monde – Paix mondiale – Ethique planétaire*»
- Posters de l'exposition «*Religions du monde – Paix mondiale – Ethique planétaire*»
- Matériel pédagogique *ENBIRO*

4. Calendrier

- Dès septembre 2008: promotion du concours dans les écoles du secondaire II (travaux de maturité)
- Printemps 2009: lancement officiel du concours
- 30 mars 2010: délai de dépôt des dossiers de projets
- 26 mai 2010: proclamation des résultats

5. Budget

120'000.- CHF



Informations complémentaires

6. Institution responsable

La *FEP*, présidée par le théologien Hans Küng, a pour but de promouvoir la paix religieuse mondiale dans le sillage de la *Déclaration du Parlement des religions*. Ce document met notamment en évidence le principe d'humanité, selon lequel tout être humain doit être traité humainement, et la Règle d'or - «Ne fais pas aux autres ce que tu n'as pas envie qu'ils te fassent». Ces deux principes appellent à concrétiser quatre convictions fondamentales: pas de paix entre les nations sans paix entre les religions; pas de paix entre les religions sans dialogue entre les religions; pas de dialogue entre les religions sans normes éthiques globales; pas de survie de la planète sans une éthique planétaire soutenue par l'ensemble des être humains, croyants et incroyants.

7. Historique et cadre institutionnel

En 1998 et 1999, la *FEP* a lancé avec succès un concours dans les écoles de Suisse alémanique. Des classes et certains groupes issus de la formation continue des adultes ont alors été invités à créer, en s'inspirant de la *Déclaration du Parlement des religions*, des modules pédagogiques stimulant la prise de conscience et l'échange relatifs à la pertinence sociale et éthique du dialogue interculturel et interreligieux.

La *FEP*, avec l'appui de la *Conférence intercantonale des Départements de l'Instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP, Fbg de l'hôpital 68, 2000 Neuchâtel)*, a décidé, moyennant une adaptation du concept à la réalité romande, d'organiser un concours analogue en Suisse romande. Une première édition, lancée en août 2006 (rentrée scolaire) et close fin mai 2007, a connu un succès qui a motivé la mise sur pied d'une deuxième édition, pour la période 2008 - 2010.

8. Buts

Par ce concours, la *FEP* souhaite concrétiser toujours davantage son idéal de promotion de l'humanisme et de l'éthique, par le biais du dialogue interculturel et interreligieux. Elle entend interpellier toutes les écoles de Suisse romande, en portant à leur connaissance la pertinence de la démarche, fondée principalement sur le respect d'autrui.

Les élèves sont dès lors invités, d'une part, à réfléchir à l'éthique et aux valeurs humanistes des grandes religions mondiales, et d'autre part, à approfondir leur propre perception de la réalité multiculturelle et multireligieuse.

Une réflexion autour d'un possible consensus éthique minimal entre des religions devrait contribuer, d'un côté, à diminuer les préjugés et la peur des différences, et de l'autre, à promouvoir respect et acceptation d'autrui, préalables indispensables à un «mieux-vivre ensemble».

9. Public-cible

Ce concours est ouvert avant tout aux jeunes des niveaux primaire, secondaires I et II (lycées et écoles professionnelles) - chaque école ou classe, voire groupe de jeunes, est invité à s'y inscrire.

Les projets présentés peuvent revêtir différentes formes. Ainsi, peuvent être présentés: un travail de classe, un travail de maturité, un projet d'école, un projet conçu dans le cadre du catéchisme ou de l'enseignement des cultures religieuses et de l'humanisme à l'école.

11. Organisation et ressources institutionnelles

Fondation Ethique Planétaire Suisse

Personnes ressources:

- Gilles Petitpierre, ancien Conseiller aux Etats, Université de Genève, membre du conseil de la *FEP Suisse*
- Christine Beerli, ancienne Conseillère aux Etats, Haute Ecole Spécialisée Berne/Bienne, membre du conseil de la *FEP Suisse*
- Heinz Müller, président de la *FEP Suisse*



Comité du jury du concours

- Denis Müller, professeur d'éthique à la Faculté de théologie de l'Université de Lausanne, président
- Sarah Kontos, directrice du Bureau romand du Centre suisse de formation continue des enseignants du sec. II, vice-présidente
- Jean-Claude Basset, chargé de cours en science des religions à la Faculté de théologie de l'Université de Lausanne et fondateur de la Plate-forme interreligieuse de Genève, collaborateur scientifique
- Claude Schwab, président de l'association *ENBIRO*
- Mark Haltmeier et Laurent Borel, secrétaires

Collaborations institutionnelles - réseaux

- Conférence intercantonale de l'Instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (*CIIP*; www.ciip.ch)
- Institut Suisse de Pédagogie pour la formation professionnelle, sec. II (*ISFPF*; www.isp.ch)
- Centre Suisse de formation continue (*CPS*; www.wbz-cps.ch), bureau romand
- Plates-formes interreligieuses cantonales GE, VD et NE (www.interreligieux.ch)
- *ENBIRO* (www.enbiro.ch)

12. Evaluation des projets

Le jury se basera sur les critères suivants.

A) Critères généraux:

- la faisabilité du projet doit être attestée par une réalisation pratique;
- le projet doit être présenté sous une forme claire et permettant selon les cas une publication (Internet, vidéo, scénario, etc.);
- le projet doit indiquer précisément les méthodes et moyens utilisés pour son élaboration et donner les éléments permettant d'apprécier la réalisation pratique effectuée.

B) Critères de contenu:

Le projet doit illustrer et développer les critères éthiques de la «Déclaration pour une éthique planétaire», en particulier:

- le principe d'humanité: toute personne humaine doit être traitée humainement;
- la Règle d'or: «ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qu'on te fasse»;
- non-violence et respect de la vie;
- solidarité et ordre économique juste;
- tolérance et exigence de vérité;
- égalité des droits et des sexes.

C) Critères didactiques:

- le projet doit viser la réalisation par les élèves d'objectifs concrets (par exemple: illustrer une situation éthique qui touche de près les participants, proposer une solution à un problème éthique, décrire des changements de comportements attendus);
- le projet doit avoir fait l'objet d'une auto-évaluation par ses auteurs;
- le projet doit s'adresser à un public cible précis, dont il convient d'évaluer l'intérêt, le degré de connaissances, les préjugés, le contexte, etc.

13. Adresse du concours

Concours «main dans la main», c/o Ecodev, rue des Sablons 32, 2000 Neuchâtel
tél. 032 724 53 04, secretariat@mdlm.ch



14. Recherche de fonds

Loterie romande: 30'000.- CHF

Autres institutions: 10'000.- CHF

15. Coordonnées bancaires

UBS 8098 Zürich - CCP 80-2-2

Numéro du compte: 230-506795.01 L

Stiftung Weltethos Schweiz

c/o Herr Heinz Müller, Kurhausstrasse 84, 8032 Zürich

IBAN: CH51 0023 0230 5067 9501 L